



NPA
NOUVEAU PARTI
ANTICAPITALISTE

TOUS EN GRÈVE LE 19 MARS!

Les organisations syndicales appellent l'ensemble des travailleurs à une nouvelle journée de grève et de manifestation pour le 19 mars, qu'elles espèrent plus forte ensemble que le 29 janvier. Ce jour, 2,5 millions de travailleurs - dont une bonne partie venait du privé - ont défilés sur le territoire, et un nombre plus important encore était en grève. A la SNCF, 43 % des cheminots ont cessés le travail ce jour là. Il est en effet évident que les travailleurs doivent affirmer avec force leur volonté de refuser les attaques du patronat, de ses banquiers, du gouvernement qui veulent faire payer aux salariés une crise dont-ils ne sont nullement responsables.

Nous sommes des milliers de travailleur-se-s, avec ou sans emploi, avec ou sans papiers, des jeunes, des retraité-e-s, des précaires, des militant-e-s politiques, associatifs, syndicaux, nouveaux ou anciens. En réponse à l'appel d'Olivier Besancenot, nous avons fondé le Nouveau Parti Anticapitaliste. Nous voulons rassembler dans ce parti toutes celles et tous ceux qui veulent en finir avec le capitalisme. Nous appelons à construire toutes et tous ensemble une gauche qui ne renonce pas, une gauche de combat pour changer le monde.

LES CHEMINOTS SONT ATTAQUÉS! ILS DOIVENT RIPOSTER!

Après l'attaque du gouvernement et du patronat qui a considérablement affaibli le régime de retraite des cheminots en 2007, de nouvelles attaques se préparent contre nous. Les facilités de circulation sont aujourd'hui dans le collimateur. Lors d'une DCI déposée à ce sujet par les OS en février, la direction de la SNCF a indiqué vouloir d'une part, augmenter le prix de nos réservations, d'autre part, "d'indexer le prix sur l'inflation", en évoquant le fait que l'inflation entre 1997 et 2008 avait été de 19 %. L'URSSAF quant à elle, voudrait imposer aux cheminots de déclarer leurs voyages sur lesquels ils paieraient de lourdes taxes. C'est dans ce contexte qu'il faut apprécier la mise en place du Pass Carmillon. Pour les industriels et les banquiers, le gouvernement a préféré mettre à l'ordre du jour des plans de soutiens, des suppressions d'impôts qui se comptent en centaines de milliards.

En même temps, les suppressions de postes continuent de pleuvoir dans tous les services de la SNCF. Nous étions 173 000 en 2001, pour ne plus être que 155 000 en 2009. La charge de travail, le chiffre d'affaires, les profits, le nombre de voyageurs en revanche, augmentent en flèche.

Les salaires quant à eux, continuent de stagner à un niveau très bas. La direction sent la colère monter, et c'est pour cette raison qu'elle a annoncé, non pas des augmentations de salaires pour tous, mais le versement en février d'un "dividende salarial exceptionnel" de 207€ brut (soit 17.25€ brut mensuel) au titre de la "participation aux bénéficiaires" de l'exercice 2008. Ce que revendiquent les cheminots du NPA, c'est 300€ d'augmentation net pour tous, 1500€ net comme salaire minimum d'embauche. Une revendication valable pour tous les travailleurs, du public comme du privé.

SUIVRE L'EXEMPLE DES TRAVAILLEURS ANTILLAIS!

Après plusieurs semaines de grève générale, les travailleurs de Guadeloupe et de la Martinique ont arrachés aux patrons près de 200€ d'augmentation. Ils nous montrent la voie à suivre. Pour cette raison, les cheminots du NPA appellent leurs collègues à cesser massivement le travail le 19 mars, à grossir les rangs des manifestations qui défilent sur tout le territoire, à entraîner un maximum de monde autour d'eux dans l'action. Pour que le 19 mars, après le succès du 29 janvier, soit la prochaine étape vers ce mouvement de grève généralisée à toutes les entreprises, dont le monde du Travail aurait tant besoin pour sortir la tête de l'eau.

Pour prendre contact: ecriture@npa2009.org
ou envoyez vos coordonnées à NPA-cheminots, 2 rue Richard-Lenoir, 93100 Montreuil

Nom :
Prénom :
adresse :
Tel :
Mail :



cheminots 100399

NON À LA REMISE EN CAUSE DES FACILITÉS DE CIRCULATION DES CHEMINOTS ET AYANTS DROITS!



La menace de fiscalisation des Facilités de Circulation se précise. Tout est bon pour faire rentrer les cotisations de la protection sociale nous dit-on. Ainsi le scandale ne serait pas les 40 milliards d'euros par an d'exonération de cotisations accordées aux entreprises mais le fait que les FC des cheminots ne soient pas considérées, sur le plan fiscal, comme un avantage en nature ! C'est ce que veut faire l'ACOSS, organisme chargé de collecter les fonds pour la sécurité sociale. Les actifs, les ayants droits et les

retraités seraient concernés. L'objectif est de mesurer l'utilisation des FC à titre privé, notamment en le comparant au prix public du billet de train le plus bas. Ainsi par exemple, pour un cheminot du Mans qui vient travailler à Paris tous les jours, cela correspond à un avantage en nature de l'ordre de 500€ par mois. Sur cette somme seraient prélevés 7% de cotisations (CSG et RDS) par mois et, en fin d'année, il devrait rajouter 6000€ de revenus à sa déclaration d'impôt ! Des milliers de cheminots devront payer

des centaines d'euros supplémentaires ! C'est une remise en cause inacceptable du salaire ! En comprend mieux à quoi va servir le badge Carmillon ! Les FC sont un avantage pour compenser la faiblesse des salaires à la SNCF, ils permettent aussi à la direction d'organiser la mobilité géographique des cheminots. Il est hors de question d'accepter une telle régression sociale. S'il manque de l'argent dans les caisses de la sécurité sociale, c'est du côté des cadeaux aux entreprises qu'il

faut regarder. Par ailleurs, l'augmentation des salaires et la baisse du chômage est encore le meilleur moyen de remplir les caisses: 1 million de chômeurs en moins c'est 4 milliards d'euros de plus dans les caisses de la sécu !

Refusons une augmentation du prix des billets pour les cheminots !

La direction estime «qu'il y a nécessité de corriger les écarts croissants entre les conditions d'accès au train pour les cheminots d'une part, et pour le public de l'autre. Que nous faisons figure d'exception parmi toutes les grandes entreprises qui contingentent ce type d'avantages . » En clair, elle veut augmenter le prix des réservations qui passeraient d'une moyenne de 3€ à 6€ pour les cheminots. C'est encore une remise en cause de notre pouvoir d'achat. Contrairement aux idées reçues, les cheminots ne remplissent pas les trains puisqu'ils ne représentent que 5,7% du trafic TGV et 3% de la fréquentation en région parisienne.

Pour le NPA, face à la crise économique et écologique la seule alternative est la gratuité des transports collectifs pour les cheminots et usagers, notamment pour aller travailler et étudier. Une telle mesure est possible. Déjà les usagers des TER ne payent que 25% du coût réel, soit l'équivalent de 700 millions d'euros par an. Difficile de dire qu'il n'y a pas d'argent lorsque sont mis sur la table des centaines de milliards d'euros pour les banques et les entreprises privées.

300€ D'AUGMENTATION, SMIC À 1500€ NET, DÉFENSE DU STATUT CHEMINOT!

Sentant la colère monter dans les rangs cheminots sur la question des salaires, la direction de la SNCF a annoncé en février le versement d'un "dividende salarial exceptionnel" de 207€ brut au titre de la "participation aux bénéfices de 2008. Soit 17.25€ brut par mois. Elle le fait aussi pour tenter d'ancrer dans l'entreprise l'idée selon laquelle le but premier de la SNCF serait de faire des profits records à court terme et non pas de satisfaire à long terme les besoins de la population en terme de service public ferroviaire. Elle le fait également pour tenter de faire mourir à petit feu la grille salariale, les qualifications, le statut qui - malgré ses défauts - ne lient pas les salaires des agents exclusivement au bon vouloir des tôleurs, qui d'une année à l'autre pourraient décider de supprimer (ou pas) une partie de nos revenus. Pour les cheminots du NPA, il est hors de question de céder du terrain à une politique qui voudrait lier nos salaires à la situation financière de l'entreprise, qui promouvoit le recul des missions de service public de la SNCF, qui se détournerait des garanties que donnent le Statut. En ces périodes de notations, malgré les nombreuses injustices recensées, il est important de rappeler que le Statut prend en compte les qualifications, l'ancienneté et l'expérience acquise, et acte des majorations salariales pérennes pour ceux qui avancent sur la grille salariale. Les cheminots du NPA revendiquent pour l'ensemble des travailleurs, dans les chemins de fer comme ailleurs, 300€ net d'augmentation, un salaire minimum d'embauche à 1500€ net.